

Burundi : la société civile engagée dans les réformes judiciaires

@rib News, 15/10/2013 â€ Source Xinhua Une trentaine d'organisations de la société civile burundaise se sont réunies mardi à Bujumbura pour se concerter sur un plan de suivi pour que le gouvernement puisse mettre en application les réformes dans le secteur de la justice. En effet, le manque de moyens de l'Etat burundais risque d'être un prétexte de ne pas mettre en application les recommandations issues des États généraux de la justice d'août dernier.

De même, la préparation des élections de 2015 risque de détourner l'attention de plusieurs acteurs du pays, a fait remarquer M. Faustin Ndikumana, président de Parole et Action pour le Réveil des Consciences et l'Evolution des Mentalités (PARCEM), une organisation intervenant dans la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Pour lui, le secteur de la justice burundaise est miné par des problèmes qui nécessitent une solution de force avec une volonté politique des autorités. Il s'agit notamment de la subordination du pouvoir judiciaire à l'exécutif, du manque d'autonomie financière du secteur de la justice, de la non-protection des magistrats par leur statut, de l'insuffisance qualitative et quantitative des ressources humaines et matérielles. En outre, la corruption reste courante dans le secteur de la justice, notamment par le recrutement non transparent, l'accès difficile des citoyens aux services de justice, les détentions préventives sans référence à la loi, l'impunité, a-t-il déploré. Même si un compromis a pu être dégagé sur une partie des questions lors de ces États généraux de la justice, une divergence a persisté sur la subordination du pouvoir judiciaire à l'exécutif, a-t-il rappelé.